

Compte rendu de la séance de la commission de
la recherche du 16 septembre 2021

**Commission de la recherche du conseil académique
du 14 octobre 2021
Délibération 2021/10/CR-039**

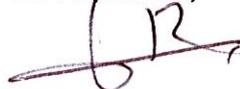
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu
de la séance du 16 septembre 2021.**

Toulouse, le 18 octobre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Approuvé en CR du 14 octobre 2021

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Compte rendu synthétique de la séance du 16 septembre 2021

Etaient présents :

MMES Caroline Conte Lacazette, Valérie Chavagnac, Karine Groenen Serrano, Joséphine Leflaive, Tamara Azaiez-Bontemps, Lucie Perquis, Isabelle Arthus, Monica Alaez-Galan

MM. Jean-Pierre Jessel, David Labat, Nicolas Destainville, Adnen Mlayah, Christophe Mingotaud, Bruno Segui, Michel Fournié, Anthony Lemarié, Fabrice Dumas, Nicolas Renon, Manoël Manghi, Cédric Trupin

Etaient représentés :

M. Thomas Carle par M. Anthony Lemarié ; Mme Christine Barrot-Latte par M. Nicolas Destainville ; Mme Isabelle Berry par Mme Lucie Perquis ; M. Robin Baurès par Mme Isabelle Arthus ; Mme Juliette Lambin par M. Jean-Pierre Jessel ; M. Pierre Payoux par M. Christophe Mingotaud ; Mme Émilie Roussel par M. Nicolas Renon

Assistaient à la séance :

M. Patrice Bacchin, représentant le directeur de la FSI ; M. Michael Toplis, directeur de l'OMP et responsable du directoire UPEE

Etaient excusés :

MMES Marie-Pierre Gratacap, Isabel Nottaris, Catherine Nabet

MM. Christophe Laurent, Christophe Giraud

ORDRE DU JOUR

Informations générales

Point 1 : Approbation du compte rendu de la séance de la commission de la recherche du 8 juillet 2021

Point 2 : Changement de directoire pour le laboratoire EDB (Jérôme Chave)

Point 3 : Présentation du projet OBSERV-OCC-VISION (Michael Toplis)

Point 4 : Lancement du GT AO Tremplin 2022

Point 5 : Validation de 5 nouveaux laboratoires internationaux (Georges Zissis et Fabrice Gamboa)

Point 6 : Reporting de l'exécution budgétaire du budget recherche

Point 7 : Présentation du programme NAIST (Gwénaél Rapenne)

Informations générales

☐ PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche)

J.-P. Jessel informe les conseillers de l'avancée des PEPR exploratoires des laboratoires dont l'université est tutelle. Il explique que les projets, à visée nationale, sont pilotés par des organismes avec des universités associées. Il précise que les oraux sont en cours sur les projets suivants :

- BioAGir (INSERM, CNRS) : Biologie du vieillissement
- DIADEM (CEA, CNRS) : Dispositifs intégrés pour l'accélération du déploiement de matériaux émergents
- FairCarbon (INRAE, CNRS) : Le carbone dans les écosystèmes continentaux
- LUMA (CNRS, CEA) : valoriser les interactions lumière-matière
- PROPSI (INSERM, CNRS) : programme de recherche en psychiatrie
- SsSol (CNRS, BRGM) : sous-sol bien commun
- OneWater (CNRS, INRAE, BRGM) : eau - bien commun
- MoleculeArchives (CNRS) : Stockage de données massives sur ADN et polymères artificiels

☐ Défis clés Région

J.-P. Jessel revient sur les préconisations de la Région, de sélectionner un grand nombre de projets avec une séquentialisation en deux phases : 2021 et 2022.

Il indique que sur une trentaine de projets soumis, une douzaine de dossiers a été retenue. Ils sont en cours de consolidation sur les aspects financiers, leurs partenariats mais également sur leurs contenus. Ces projets mobilisent des laboratoires de l'ensemble de la Région Occitanie.

Projets retenus en deux phases :

2021

- *Water Occitanie*
- *Sciences du passé et Cultural Heritage en Occitanie*
- *Institut de Cybersécurité de l'Occitanie*
- *Observatoire de la Terre et des territoires*
- *Biothérapies*
- *Vignes et vins*

2022

- *Mobilité intelligente et durable*
- *Économie circulaire*
- *Transitions vers des systèmes agricoles et alimentaires agroécologiques*
- *Robotique*
- *Photovoltaïque*

☐ Convention de site CNRS

J.-P. Jessel indique que la convention de site CNRS-UT3 est en cours de finalisation. Sa signature est prévue pour début novembre 2021.

Il tient à préciser qu'il s'agit d'une avancée en termes de délai en comparaison avec la signature du précédent contrat qui avait pris plusieurs années avant sa finalisation.

Point 1 - Approbation du compte rendu de la Commission de la recherche du 8 juillet 2021

J.-P. Jessel soumet au vote le compte rendu de la séance du 8 juillet 2021.

Les conseillers approuvent le compte rendu de la Commission de la recherche du 8 juillet 2021 par 21 voix pour.

Point 2 – Changement de directoire pour le laboratoire EDB (Jérôme Chave)

Jérôme Chave, directeur du laboratoire "Evolution et Diversité Biologique" (EDB) explique les raisons de sa demande de changement de directoire pour le laboratoire EDB.

Il fait également une présentation du laboratoire accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/pt-2-edb-septembre2021-cr-ut3_1633426771719-pptx

Il indique les différentes tutelles de l'unité : IRD, CNRS et UT3.

Les champs thématiques portent sur la biologie évolutive, l'écologie, les sciences de l'environnement et les sciences interdisciplinaires.

Il explique que l'objet de la demande de changement de directoire consiste à proposer un rapprochement avec le laboratoire d'écologie fonctionnelle et environnement (LEFE) pour n'avoir, à moyen terme, qu'un seul laboratoire et une vraie identité sur le champ disciplinaire de l'écologie. Rejoindre le même directoire constitue une des étapes qui permettra de recentrer les discussions sur l'écologie et d'avoir de meilleurs échanges avec le LEFE.

Les unités LEFE et EDB ont pour objectif de travailler en interne avec leurs enseignants-chercheurs jusqu'à la fin 2021 et de rédiger ensuite un projet qu'ils soumettront à mi-mandat auprès de l'HCERES.

Il précise que les 2 directoires concernés, BABS et UPEE, ont vu l'intérêt de ce changement et l'unité EDB assure que les échanges se poursuivront avec BABS sur le thème de la biologie.

J.-P. Jessel ajoute que le laboratoire EDB restera membre de la FR AIB. Par ailleurs, il indique que les liens ne sont pas coupés du reste du paysage de la recherche car les projets portés par EDB restent largement pluridisciplinaires.

N. Renon retient l'intérêt scientifique sur la partie observationnelle qu'il y a à basculer sur le directoire UPEE. Il demande ce qu'il en est pour la partie modélisation.

J. Chave considère que la modélisation est une thématique menée dans tous les directoires. Toutefois, il constate un lien fort entre modélisation du climat et des écosystèmes dont EDB est actuellement un peu éloigné pour des raisons organisationnelles. Cette évolution permettra aussi à l'unité EDB de se renforcer à ce niveau.

J.-P. Jessel propose un vote en faveur du changement de directoire pour le laboratoire EDB qui intègre le directoire UPEE.

Les conseillers approuvent cette proposition à l'unanimité par 25 voix pour.

Point 3 – Présentation du projet OBSERV-OCC-VISION (Michael Toplis)

Michael Toplis présente le projet CPER OBSERV-OCC-VISION dont les enjeux principaux sont de renforcer la communauté occitane pour comprendre le fonctionnement de notre planète et sa place dans l'Univers, suivre les changements en cours, s'ouvrir aux dimensions socio-économiques, apporter des connaissances aux décideurs des territoires, et maintenir la communauté scientifique au meilleur niveau international. Le projet consiste à se doter de moyens d'observation de la Terre et de sa place dans l'Univers.

Diaporama accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/expose-observ-occ-cper-2020-ut3-2_1633427025797-pdf

J.-P. Jessel explique que l'université a obtenu un financement au titre du CPER afin de mettre en œuvre le projet OBSERV'OCC porté par l'Observatoire Midi-Pyrénées. Pour compléter ce financement, l'université est entrée en discussion avec la Préfecture des Hautes-Pyrénées dans l'objectif qu'elle subventionne la poursuite du développement instrumental du Télescope Bernard Lyot (TBL) au Pic-du-Midi.

La Préfecture a retenu la demande de financement, d'un montant total de 350 000 € qui seront versés en une fois au dernier trimestre 2021. Cette subvention sera exclusivement dédiée au financement de l'instrumentation. Elle a conditionné le versement de cette aide à l'approbation par le Conseil d'Administration de l'UT3 de ce projet d'investissement et de son plan de financement prévisionnel.

Grâce à cette subvention, l'université disposera d'un dispositif d'observation unique au monde, permettant l'étude de la polarisation des étoiles et la découverte de planètes extrasolaires de la taille de la Terre et ce, grâce à la possibilité d'observer des étoiles simultanément avec deux instruments du TBL.

Ce projet permettra au TBL de maintenir son rang d'instrument scientifique de meilleur niveau international, renforçant sa place de précurseur mondial pour repousser les limites de ce qui est possible dans l'observation astronomique, et dans la compréhension de l'évolution stellaire et des systèmes planétaires autour d'autres étoiles.

N. Renon souhaite avoir des précisions sur les calendriers d'acquisition.

M. Toplis explique que les deux tiers des dépenses sont prévus sur les 3 premières années et le reste sur les trois années suivantes.

J.-P. Jessel propose un vote en faveur du projet d'investissement OBSERV-OCC-VISION et de son plan de financement prévisionnel, précisant l'origine et le montant des moyens financiers de 350 000 € liés à la demande de subvention dans le cadre du projet auprès du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Les conseillers approuvent à l'unanimité par 27 voix la demande de financement telle que présentée.

Point 4 – Lancement du GT AO Tremplin 2022

J.-P. Jessel lance un appel à candidatures pour la mise en place d'un groupe de travail sur l'AO tremplin 2022, pour lequel les participants seront chargés de formaliser un cadrage précis :

- Critères et barèmes, méthode/outil d'analyse
- Calendrier et temps d'examen
- Dossier de soumission (nombre de caractères, attendus plus précis sur le contenu) et examen scientifique des dossiers soumis

Il fait un rappel des points positifs et ceux à améliorer qui ont été relevés lors du précédent appel d'offres.

Les propositions d'amélioration

- Critères et barèmes, méthode/outil d'analyse
- Calendrier et temps d'examen
- Dossier de soumission (nombre de caractères, attendus plus précis sur le contenu)
- Nommer un garant du respect du cadrage validé en groupe de travail et voté en CR
- Focaliser l'AO chaque année sur un thème précis ou découper en 2 AO chacun sur un thème
- Inviter les responsables de directoire à la cellule opérationnelle pour préparer la CR de sélection des projets lauréats de l'AO
- Organiser une réunion de lancement de l'AO avec les parties prenantes de l'examen des dossiers pour bien partager le cadrage : responsables de directoire, référents de labo, DSL
- Poursuivre la dématérialisation via le guichet soutien aux projets et contrats de recherche
- Créer une adresse générique de contact à la DSL pour les questions relatives à l'AO Tremplin
- Conserver le dimensionnement de l'équipe support à l'AO à la DSL : 3 agents + support technique ingénieure amélioration continue
- Demander aux lauréats de venir présenter leur projet dans un an à la CR

J.-P. Jessel précise que 2 séances devraient suffire à définir le cadrage, il demande à ce que les conseillers qui souhaitent participer au GT candidatent auprès de la DSL à l'adresse : com-rech.sec@univ-tlse3.fr

Point 5 - Validation de 5 nouveaux laboratoires internationaux (Georges Zissis et Fabrice Gamboa)

Présentation de Georges Zissis, VP délégué aux projets européens et internationaux et Fabrice Gamboa, VP délégué aux relations internationales et mobilités, de 5 laboratoires internationaux de types IRP (*International Research Project*) et IRL (*International Research Laboratory*) : MAC-TB/HIV, CEFIRSE/IFCWS, FUNELAKES et HC3A.

Présentation de G. Zissis

➤ IRP MAC-TB/HIV

Présentation accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/irp-mac-1_1633501410745-pptx

G. Zissis indique que ce laboratoire travaille dans le domaine de la biologie et des maladies infectieuses. Il s'agit d'un renouvellement pour la période 2021-2025. Il est porté par l'IPBS (Institut de Pharmacologie et de Biologie structurale) et travaille avec 2 équipes argentines.

Le budget sollicité à l'UT3 est de 2 000 € par an accompagné d'une bourse doctorale. La demande porte à ce jour uniquement sur la dotation forfaitaire.

Après étude du projet, **G. Zissis** se dit en faveur de ce renouvellement.

A. Mlayah demande combien d'enseignants-chercheurs sont impliqués dans ce LIA en France comme en Argentine.

F. Dumas répond que 8 personnes (3 permanents dans l'équipe toulousaine + 2 chercheurs pour une des équipes argentine et 3 pour l'autre, en dehors des étudiants de master 2 et en thèse) participent à la collaboration.

➤ IRP : HELIOS PLASMA

Georges Zissis indique qu'il ne présentera pas ce laboratoire pour lequel la Russie n'a pas validé le renouvellement.

➤ IRP CEFIRSE/IFCWS

Présentation accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/irp-cefirse-1_1633501534976-pptx

G. Zissis indique que le laboratoire travaille dans le domaine scientifique de l'eau et de l'environnement. Il s'agit d'un renouvellement rétroactif pour la période 2020-2021. Il est porté par le GET (Géosciences Environnement de Toulouse) et travaille en collaboration avec un laboratoire en Inde et un autre à Paris Sorbonne.

Le budget sollicité à l'UT3 est de 5 000 € par an accompagné d'une bourse doctorale. La demande porte à ce jour uniquement sur la dotation forfaitaire.

Il s'agit d'une collaboration forte avec l'implication de l'IRD. Après étude du projet, **G. Zissis** se dit en faveur de ce renouvellement.

K. Groenen Serrano constate que ce laboratoire percevait jusqu'à présent 2 000 € par an. Elle souhaite savoir ce qui justifie l'augmentation de leur demande à hauteur de 5 000 € par an.

G. Zissis explique que ce supplément permettrait de financer davantage de missions.

K. Groenen Serrano trouve qu'il serait intéressant, dans le cadre de l'animation scientifique de la CR, que les porteurs de projets viennent faire une présentation sur leurs collaborations internationales.

G. Zissis trouve l'idée excellente. Pour sa part, il explique que toutes les présentations de laboratoires internationaux qu'il fera avec Fabrice Gamboa seront toujours exposées de façon uniforme afin que la comparaison et l'analyse des conseillers soient toujours établies sur les mêmes critères.

J.-P. Jessel précise qu'il faudra se référer aux montants des forfaits qui ont été votés lors de la CR du 10 juin 2021 pour définir le montant des dotations des laboratoires présentés de ce jour. Il explique que, s'agissant des demandes d'accompagnement doctoral, celles-ci seront examinées en CR en dehors des forfaits attribués.

Présentation de F. Gamboa

➤ IRP FUNELAKES

Présentation accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/funelakes_1633501625774-pptx

F. Gamboa indique que le laboratoire travaille dans le domaine de l'écologie. Il s'agit d'une création pour la période de 2020-2021. Il est porté par le laboratoire EDB (Évolution et Diversité Biologique) de Toulouse) et travaille en collaboration avec le laboratoire d'Écologie Fonctionnelle et Environnementale de Toulouse et un laboratoire de l'Université de Washington (USA).

Le budget sollicité à l'UT3 est de 5 000 € par an.

Après analyse du projet, **F. Gamboa** se dit en faveur du soutien à ce laboratoire international.

➤ IRN HC3A

Présentation accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/irn-hc3a-porteur-lhfa_1633501716282-pptx

F. Gamboa indique que le laboratoire travaille dans le domaine des nanomatériaux pour l'énergie, la catalyse pour l'éco-conception de procédés et la chimie bio(in)organique pour la santé. Il s'agit d'un renouvellement rétroactif pour la période de 2019-2022. Il est porté par le laboratoire LHFA (Laboratoire Hétérochimie Fondamentale et Appliquée). 32 équipes collaborent dans ce projet dont 16 sont françaises et 16 espagnoles.

Le budget sollicité à l'UT3 est de 2 000 € par an.

Après analyse du projet, **F. Gamboa** se dit en faveur du soutien à ce laboratoire international.

➤ **F. Gamboa** explique que la présentation du laboratoire franco-tchèque est reportée à une prochaine CR. En effet, il précise qu'il vient de recevoir le rapport d'une expertise internationale qui a été demandée et dont les résultats sont très positifs. Il doit cependant reboucler avec le porteur de projet avant de proposer la validation de ce laboratoire à l'avis de la CR.

J.-P. Jessel soumet au vote des conseillers, la validation de la participation de l'UT3 pour les 4 laboratoires internationaux présentés, en prenant en compte les montants de forfaits définis et votés en commission de la recherche du 10 juin 2021 :

Renouvellement :

IRP MAC-TB/HIV	2 000 € par an sur la période 2021 à 2025
IRN HC3A	1 000 € par an sur la période 2019 à 2023
IRP CEFIRSE-IFCWS	2 000 € par an sur la période 2020 à 2024

Création :

IRP FUNELAKES	2 000 € par an sur la période 2021 à 2025
----------------------	--

Les conseillers approuvent la proposition à l'unanimité par 27 voix pour.

Point 6 - Reporting de l'exécution budgétaire du budget recherche

J.-P. Jessel communique le taux d'exécution de l'enveloppe recherche au 30 juin 2021 :

- Dotations aux structures de recherche : 99%
- Soutien à la recherche : 82%

- Temps pour la recherche : 0% (remboursement entre CRB faits au dernier trimestre)
- Actions spécifiques : 59%
- Financement des surfaces recherche : 88%
- Soutien administratif à la recherche : 63%
- Budget fonctionnement DSL : 9%

A. Saint-Macary précise que la projection du reste à engager à partir de juillet, avec notamment les salaires versés à partir de ce budget, amène à une fin d'exercice à l'équilibre.

J.-P. Jessel mentionne quelques écarts par rapport à la prévision :

- Facture calcul CALMiP inférieure de 20 k€
- Renégociation du coût de l'hébergement CRITT : -10 k€
- Pas de docteurs honoris causa cette année (contexte pandémique)
- Prise en charge de la rénovation des groupes froids d'Auzeville par le CRB Patrimoine
- Reversement aux inventeurs : chantier quasiment finalisé pour la procédure de reversement des redevances
- Budget de fonctionnement de la DSL (variable d'ajustement, aucune mission cette année, participation aux congrès métier pris en charge par le CRB RH au titre de la formation des agents)

N. Destainville souhaite connaître le montant qui avait été budgété pour le reversement aux inventeurs.

A. Saint-Macary indique que 180 k€ étaient prévus. Aucun chiffrage n'ayant été fait en amont, ce montant avait été estimé à grosse maille. La dépense devrait *in fine* se rapprocher de 150 k€ en fin d'exercice.

J.-P. Jessel fait part de quelques prévisions pour l'exercice 2022 :

- Dotation pour les laboratoires internationaux à revoir à la hausse
- Dotation des GIS/Pôles de compétitivité à revoir à la hausse
- Modèle de dotations des fédérations et plateformes à refondre

Il informe ensuite les conseillers d'une notification de crédits complémentaires reçue du ministère, notamment au titre de la loi de programmation de la recherche pour 2021, qui s'élève à 636 246 €, fléchés comme suit :

- Soutien aux laboratoires et accompagnement des nouveaux entrants :
- Augmentation de la rémunération minimale des doctorants :
- Augmentation du nombre de contrats doctoraux

La question porte sur le montant de la dotation aux nouveaux entrants qui sont au nombre de 9. **J.-P. Jessel** propose une dotation forfaitaire entre 3 000 € et 5 000 €. Il précise que compte tenu de la fin de l'exercice budgétaire 2021 proche, le montant affecté doit pouvoir être consommé très rapidement.

Il fait aussi part de l'augmentation réglementaire de la rémunération minimale des doctorants à 1 866 € bruts mensuels (1769 € actuellement).

En termes de soutien à la recherche, il suggère d'utiliser une partie des crédits pour financer l'abonnement aux ressources électroniques SPRINGER et d'ajouter le rachat des archives 2017-2020, l'ensemble représentant un montant de 184 000 €.

Enfin, il indique que le solde sera affecté aux laboratoires (UMR et les URU) en complément de leur dotation récurrente et sera réparti selon la clé de répartition votée en CR en 2021.

S'agissant de l'augmentation du nombre de contrats doctoraux, **J.-P. Jessel** fait la proposition de recrutements suivants :

- Un.e doctorant.e réfugié.e afghan.e, avec une préférence pour une personne de sexe féminin. Il s'agirait d'une action avec une forte mobilisation à l'échelle nationale
- Un contrat doctoral pour le laboratoire franco-tchèque (J.-P. Jessel précise qu'un engagement avait été pris pour ce projet et n'avait pas pu passer dans le contingent de distribution classique du fait du renouvellement en cours de la convention du laboratoire international)
- Un contrat dédié, soit :
 - Aux relations internationales,

- Au titre du handicap
- Par sélection d'un doctorant sur liste d'attente des écoles doctorales

F. Dumas approuve l'idée de proposer un contrat doctoral pour un(e) réfugié(e) afghan(e) ; il craint cependant que l'obtention du statut de réfugié demande du temps compte tenu des événements, et qu'il sera difficile, dans ces conditions, de recruter pour cette année. Si tel est le cas, il sera intéressant de garder cette option pour l'année à venir. Pour sa part, il précise que la situation libanaise est également critique et suggère de voir si l'université identifie un vivier d'étudiants libanais susceptibles d'être intéressés.

Aussi, concernant le troisième contrat créé, il est plutôt favorable à l'affectation aux relations internationales, ce qui permettrait d'appuyer la politique des VP délégués aux RI ou bien le cas échéant, au handicap. En revanche, l'option de la sélection d'un doctorant par le biais des listes d'attente des écoles doctorales ne lui paraît pas pertinente.

J.-P. Jessel approuve l'idée du recrutement d'un étudiant libanais. Il précise toutefois concernant l'Afghanistan, que des étudiants sont actuellement en France ou en zone Schengen. Il peut y avoir un soutien administratif de la préfecture afin d'activer la procédure et il y a également des actions menées en lien entre le MESRI (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il souligne qu'il s'agit d'une volonté nationale qui a été évoquée récemment lors d'une réunion de l'ensemble des VP aux relations internationales des établissements français.

A. Saint-Macary précise qu'un vivier a été repéré par le Collège de France dans le cadre du programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE).

J.-P. Jessel indique, que s'agissant des CDU handicap, sur 4 demandes de l'université, le ministère en a retenu deux et l'université un. Il resterait donc une demande en attente.

D. Labat insiste sur la situation extrêmement critique au Liban. Proposer un CDU à un étudiant libanais serait une très bonne chose.

N. Destainville adhère aussi à cette idée de recrutement en CDUs d'étudiants internationaux en grandes difficultés.

Suite aux échanges avec les conseillers, J.-P. Jessel soumet au vote en deux temps la répartition des crédits complémentaires alloués par le ministère dans le cadre de la LPR pour 2021 :

➤ **Sur le soutien aux laboratoires et accompagnement des nouveaux entrants :**

- 5 000 € forfait nouvel entrant, soit 45 000 € pour 9 nouveaux entrants
- 184 000 € : financement de l'abonnement SPRINGER + rachat des archives
- 407 246 € : dotation complémentaire pour les UMR et les URU, selon la clé de répartition votée pour les dotations 2021.

Les conseillers approuvent la proposition à l'unanimité par 25 voix pour.

➤ **Il propose ensuite l'attribution de 3 contrats doctoraux supplémentaires fléchés pour les actions internationales :**

- Un contrat doctoral pour le laboratoire franco-tchèque
- Un contrat doctoral pour les relations internationales fléché pour un.e étudiant.e libanais.e
- Un contrat doctoral pour les relations internationales fléché pour un.e étudiant.e afghan.e

Les conseillers approuvent la proposition par 25 voix pour et une personne ne prend pas part au vote.

Point 7 - Présentation du projet NAIST (Gwénaél Rapenne)

G. Rapenne présente le double diplôme de doctorat qui existe entre l'UT3 et l'institut NAIST.

Diaporama accessible via le lien suivant : https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/pt-7-naist-dd-program-cr-2021_1633501892536-pdf

Sur la base de ce programme d'échanges très actif et apprécié par les deux institutions, NAIST et l'UT3 ont mis en place un double diplôme de doctorat. Les premiers étudiants ont brillamment soutenu leur thèse et ont obtenu le prix du meilleur étudiant en doctorat à NAIST dans leurs disciplines respectives, ce qui atteste du niveau des recherches menées en commun.

G. Rapenne indique qu'une demande d'avenant est prévue pour étendre le diplôme à d'autres écoles doctorales de l'UT3.

J.-P. Jessel trouve intéressant de voir le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de ce programme.

F. Dumas demande comment G. Rapenne procède pour identifier de nouveaux laboratoires UT3 dans d'autres disciplines. Quel est le meilleur moyen pour arriver à toucher les laboratoires et leur faire connaître ces possibilités de collaborations ?

G. Rapenne explique qu'en 2020, une réunion était prévue avec une délégation de NAIST et les directeurs d'écoles doctorales (ED) de l'UT3. Compte tenu de la crise sanitaire, cette réunion a été annulée. Il compte la reprogrammer de façon à ce que NAIST rencontre les ED qui auront à répercuter auprès des laboratoires les possibilités existantes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 11h15

Prochaine Commission de la recherche le 14 octobre 2021.

